

VILLE DE LAC-SAINT-JOSEPH

Livre des délibérations

PROCÈS-VERBAL des délibérations de la séance extraordinaire du Conseil de Ville de Lac-Saint-Joseph, tenue en date du 1er mars 2013 à 15h00, au bureau de Ville de Lac-Saint-Joseph, 1048, Chemin Thomas-Maher, Lac-Saint-Joseph.

ÉTAIENT PRÉSENTS :

- Monsieur Michel Croteau, maire suppléant
- Monsieur Jacques Coulombe, conseiller
- Monsieur Guy Jacob, conseiller
- Monsieur Claude Lessard, conseiller
- Monsieur Jacques Tessier, conseiller

ÉGALEMENT PRÉSENTS :

- Monsieur Denis Bourgault, inspecteur
- Madame Vivian Viviers, secrétaire-trésorière

ABSENTS:

- Monsieur O'Donnell Bédard, maire
- Monsieur Jocelyn Boivin, conseiller

Les membres du conseil présents forment le quorum.

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance et constatation du quorum.
2. Acceptation de l'ordre du jour.
3. Mandat à la firme Genivar pour analyse du dossier et recommandations concernant le projet de la Baie-des-Maher ;
4. Acceptation de l'offre de services professionnels pour l'étude géotechnique des sols dans le cadre du projet de la Baie-des-Maher.;
5. Levée de la séance.

Ouverture de la séance

Le quorum étant constaté, le Maire suppléant, Monsieur Michel Croteau souhaite la bienvenue aux membres du conseil et déclare la séance ouverte à 15h00.

020-2013

Adoption de l'ordre du jour

IL EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller Jacques Tessier
APPUYÉ par monsieur le conseiller Guy Jacob
ET RÉSOLU d'adopter l'ordre du jour tel que soumis.

ADOPTÉE

VILLE DE LAC-SAINT-JOSEPH

Livre des délibérations

021-2013 **Mandat à la firme Genivar pour analyse du dossier concernant le projet de la Baie-des-Maher**

Après étude de la proposition d'honoraires soumise par la firme Genivar afin de réaliser l'analyse complète des documents techniques et administratifs déposés par un tiers antérieurement dans le cadre du projet du traitement des eaux usées pour le secteur de la Baie-des-Maher, il est proposé par M. Jacques Tessier, appuyé par M. Guy Jacob et il est résolu à l'unanimité que ce Conseil accepte la proposition d'honoraires de la firme Genivar au montant de 7 000 \$.

ADOPTÉE

022-2013 **Acceptation de l'offre de services professionnels pour l'étude géotechnique des sols dans le cadre du projet de la Baie-des-Maher**

Après étude de l'offre de services professionnels soumise par la firme Laboratoires d'Expertises de Québec Ltée pour la réalisation d'une étude géotechnique dans le cadre du projet du traitement des eaux usées pour le secteur de la Baie-des-Maher, il est proposé par M. Jacques Coulombe, appuyé par M. Jacques Tessier et il est résolu à l'unanimité que ce Conseil accepte la proposition d'honoraires au montant de 8 000 \$ plus les taxes .

ADOPTÉE

023-2013 **Levée de la séance**

IL EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller Guy Jacob
ET RÉSOLU de lever la séance à 15h35.

ADOPTÉ

Vivian Viviers
Secrétaire-trésorière

Michel Croteau
Maire suppléant